Cahier des Charges

**Nom de l’entreprise :** AFPA

**Nom du projet :**

**Personne à contacter dans l’entreprise :** Clément Poudre

**Adresse :** 407 AVENUE DE LA GIRONDE 59640 DUNKERQUE

**Tel :** 06.22.21.39.72

# PRESENTATION DE L’ENTREPRISE ET DU PROJET

L’Agence nationale pour la formation Professionnelle des Adultes, plus communément appeler AFPA est un organisme français de formation professionnelle, au service des régions, de l'État, des branches professionnelles et des entreprises. Elle a été créée le 11 janvier 1949. Elle compte actuellement 7220 employés à pleins temps. Depuis 2017, l’Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes a pour Directrice Générale, Pascal d’Artois et est doté d’un conseil d’administration présidé par Jean-Pierre Geneslay.

## Contexte

## Les objectifs de l’application

En tant qu’application de suivi, [nom de l'application] aura plusieurs objectifs. Le premier sera de fluidifier l'expérience de suivi pour les trois parties, que ça soit pour l'apprenti, le formateur ou le maître d'apprentissage. Le processus de suivi étant assez lourd administrativement, il est important d'alléger au maximum cette expérience. Ainsi l'application permettra un gain de temps pour chacun, tout en apportant un suivi clair et concis de l'alternant. Cela sera intuitif. Le second objectif est d'informatisé le suivi pédagogique et d'accompagnement. En effet, actuellement tout se fait sur papier, et cela peut vite devenir encombrants pour tout le monde. Pour rester dans cette dynamique de gain de temps il est important de généraliser ces procédures administratives. Il est important aussi que le livret de suivi répond aux normes de l'AFPA National, c'est-à-dire que tu documents fournis par l'AFPA qui sera intégré à l'application devra rester tel quel. Enfin, le dernier de l'objectif de l'application est d'apporter une plus-value dans les relations clients de l'AFPA, celle-ci commerçant avec les entreprises en proposant ses formations en alternance, il est important qu'elle se démarque en ajoutant un plus et en démontrant une efficacité supérieure, par rapport à un suivi classique.

## Les cibles

Les cibles sont internes à l'AFPA, elle sera destinée et interfèrera avec le directeur du centre, l'assistant de formation, le responsable de formation, les formateurs et les fonction commerciales. Elles sont aussi externes à l'agence. C'est-à-dire qu'elle sera disponible au tuteur et aux alternants.

## Le type d’application

L'application sera une plate-forme collaborative qui centralisera les fonctionnalités liées au suivi de l'alternant. Elle sera sous la forme d'une application web.

## L’équipement de vos cibles

Les cibles utiliseront principalement l'application sur ordinateur muni d'une connexion Internet. Mais ils pourront aussi l’utiliser sur tout type de tablette et de téléphone, l'application s'adaptera à la taille des écrans et les fonctionnalités s'afficheront différemment suivant l'appareil sous laquelle on la fait tourner.

## Périmètre du projet

Le public concerné par l'application sera au minimum âgée de 16 ans. L'application devra permettre au maître d'apprentissage, au tuteur et à l'alternant, de voir l'emploi du temps de ce dernier, de consulter son livret pédagogique, et de vérifier le tableau de bord en tout temps, celui-ci relatant des informations importantes telles que les absences ou les rendez-vous à venir. Un système d'échange sera mis en place pour permettre à chacun de communiquer avec l'autre par le biais de questions-réponse. Un système de notification par mail sera rallié au rendez-vous et aux absences. Pour accéder à l'application l'utilisateur devra se munir de ses identifiants qu'il inséra sur une page de connexion. Chaque utilisateur aura un identifiant unique ainsi qu'un mot de passe personnel.

# DÉVELOPPEMENT DE L’APPLICATION WEB

## Caractéristiques et fonctionnalités

Nous utiliserons une application web ce qui permettra une utilisation immédiate par le consommateur sans procédure d'achat et d’installation.

## Structure de l’application

# GRAPHISME ET ERGONOMIE

## La charte graphique

## Wireframe et maquettage

# SPECIFICITES ET PLANNING

## Contraintes techniques

## Le planning

Système notification stock pour justificatif

Elément de contexte plus ciblé envers l’AFPA et notre situation actuel dunkerque calais, développement des formations en alternance, pourquoi ?

Aide exceptionnel etc

Documenté sur le pourquoi du comment.

Plusieurs méthodes de suivi. Avant il s’est passé des choses

Il n’y a pas d’autre solution de créer cette

Archaïque, redondant, à l’ancienne, concurrence, difficile de suivre plusieurs formations en même temps a des démarrages diffèrent

EX : Plusieurs apprenti dans des secteur diff (maintenance, produc)

Titre diffèrent

2 plateau technique diff

Intervient dans des domaines diffèrent et niveau diffèrent

Il faut que le formateur n’ait plus besoin de penser à l’administratif

Perte de marché région, CDD

Délègue cette partie

Création de poste

ALTERNANCE = RECTIVITE

CONCURRENT AVEC + DE LIGITIMITE PAR RAPPORT A L’AFPA

+ VALUE

Avantage Interne

Organisationnel

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aide-exceptionnelle-apprentissage>

<https://www.afpa.fr/actualites/afpa-entreprises-s-ouvre-a-l-apprentissage->

CONTEXTE

Version 1 :

À l'occasion de ses études en alternance, mon tuteur Clément Poudre, a eu l'opportunité d'utiliser une application mise en place par la région nommé MySup. Celle-ci permettez aux formateurs et au maître d'apprentissage de garder un suivi pédagogique tout au long du cycle d’apprentissage de l’étudiant. Aujourd'hui, étant chargé d'études à l'AFPA, il participe à la mise en œuvre des processus de qualité et de certification, mais aussi et surtout à la saturation des dispositif formation/alternant. C'est dans ce contexte que l'idée d'intégrer un outil de suivi des alternants à l'AFPA lui ai venu. De plus l'AFPA ayant peu d'expérience et un manque d'outils sur l'apprentissage, cela contribuait fortement à la crédibilité de la demande de mon tuteur d'obtenir un outil informatique de suivi d'alternant.

Version 2 :

En tant qu'organisme de formation continue, l'AFPA se voit attribuer, depuis la loi du 5 septembre 2018 sur l'avenir professionnel, l'autorisation d'ouvrir les sections d'apprentissage. Avec une France qui souhaite relancer de façon politique et financière, la formation en alternance, véritable outil contre le chômage surtout chez les jeunes, le conseil d'administration de l'AFPA décide le 18 avril 2020 d'intégrer les formations d'apprentissage à ses missions.

Ces offres permettront d'accompagner les entreprises (PME-TPE) qui recherche une main d'œuvre de qualité mais aussi les jeunes, pour faciliter leur insertion en alternance grâce à un accompagnement renforcé à la construction de leur projet professionnel, et en leur donnant accès à des formations de qualité qui leur permettront d'acquérir des compétences métiers et des savoir-être indispensable pour une entreprise. À partir de ce moment-là, l'AFPA se doit de mettre un pied d'estale à l'apprentissage, qui reste un domaine nouveau pour l'agence. Pour cela l'AFPA doit se démarquer de la concurrence en proposant à ses clients, c'est-à-dire les entreprises ainsi que les jeunes, des moyens intuitifs d'interaction et de communication, afin de faciliter le quotidien de chacun. Aujourd'hui, étant chargé d'études à l'AFPA, mon tuteur participe à la mise en œuvre des processus de qualité et de certification, mais aussi et surtout à la saturation des dispositif formation/alternant. C'est dans ce contexte et accompagné de son expérience personnelle en tant qu’ancien apprenti que l'idée d'intégrer un outil de suivi des alternants à l'AFPA lui ai venu. De plus l'AFPA ayant peu d'expérience et un manque d'outils sur l'apprentissage, cela contribuait fortement à la crédibilité de la demande de mon tuteur d'obtenir un outil informatique de suivi d'alternant.